

ETUDE DE CAS

Progrès et qualité de vie, la Suisse en 2029

Table ronde, Münchenwiler 2009

KALIX : L'ENCOURAGEMENT A L'INNOVATION PAR LA RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE

Présentation du contexte :

La Free IT Foundation est une fondation suisse à but non lucratif oeuvrant pour le soutien, la promotion, la recherche et le développement de technologies dites « libres ». Elle travaille principalement en synergie avec les organismes internationaux, les acteurs du secteur privé et les administrations publiques du canton de Genève en qualité de consultant, expert et organisateur de projets collectifs basés sur des technologies libres.

Pour assurer la gestion de son réseau de compétences et l'accomplissement de ses projets, la Free IT Foundation utilise depuis sa création les principes et méthodes établis par le système « Kalix », un système sous licence libre, implémenté, étudié et développé depuis l'an 2000 par la société genevoise du même nom.

Ce système peut être comparé par analogie à un nouveau « mode » de pensée, établissant des valeurs et des principes en cohérence avec l'évolution des nouvelles générations et ayant pour simple but d'établir un contexte propice à la réussite individuelle et collective tout en offrant le meilleur contexte pour l'innovation.

La Free IT Foundation a eu l'opportunité de suivre et de participer au développement des premières collectivités de professionnels qui utilisent également ce système et qui en font aujourd'hui leur principal vecteur de réussite. Dans le cadre de la table ronde « Progrès et qualité de vie, la Suisse en 2029 », la Free IT Foundation en collaboration avec ses partenaires a souhaité partager cette étude de cas, ses résultats et le constat d'une effervescence de l'innovation, tant sociale que technologique.

Définition du système « Kalix » :

Le système Kalix est un système libre régi par une licence analogue à celle utilisée pour la majorité des logiciels libres du marché. Il rassemble des principes, des règles et des fondements visant à faciliter les relations d'affaires entre professionnels en créant une dynamique, un contexte et un langage « communs ».

Vecteur de la responsabilisation individuelle, ce système socio-professionnel se matérialise par la mise en place de réseaux de personnes compétentes travaillant sous l'égide d'un code de déontologie et d'éthique de travail ainsi que la mise à disposition d'outils, documents et licences libres pour faciliter l'organisation de leurs affaires (<http://www.kalix.ch>). De nombreux « micro » réseaux de compétences se basent sur ce système comme support pour l'organisation et la gestion des relations entre les acteurs et partenaires d'une entreprise. Dans la mesure du possible, chaque réseau utilise la version originale, non adaptée, du système Kalix afin de créer une cohérence morale et juridique globale entre les différents réseaux existant sur le marché. Ils se distinguent et s'annoncent par l'utilisation du pictogramme « Kalix » dans leur communication (ex: signature électronique). Ce pictogramme symbolise l'engagement pour une économie cohérente dans le respect des fondements originaux décrits par le Code Kalix.



Pictogramme Kalix

Points forts :

Parmi les fondements qui permettent au système Kalix de fonctionner, il est possible d'en synthétiser les points forts suivants auprès des réseaux professionnels qui l'utilisent :

(A) L'application naturelle de modèles de licence « libre » comme complément au dépôt de brevet.

- L'affinement des notions de propriété intellectuelle par l'utilisation des notions de « copyright » et de « copyleft » inhérentes au fonctionnement des licences libres permet d'attribuer une véritable reconnaissance sociale aux acteurs de l'innovation par le « copyleft » tout en assurant la préservation des intérêts commerciaux de l'entreprise par le « copyright ». Le « copyleft » est une forme particulière du « copyright » utilisée par le principe de licence libre. Il permet la cohabitation (compréhension) des notions de « privatisation » propres à la bonne gestion du commerce et de « libre accès » nécessaire au développement scientifique du produit. En pratique, la notion de copyright couvre alors la protection de l'identification du fondateur du produit et de son image commerciale (pérennité de la reconnaissance), et la notion de copyleft assure le libre partage scientifique des sources, savoirs et/ou méthodes qui forment le produit.

(B) L'amélioration et la diversification des vecteurs de rentabilité des entreprises

- Création de nouveaux canaux de vente rendus possibles de par l'utilisation de licences libres, soit la personnalisation, le développement sur mesure, la recherche et la formation spécialisée (à l'instar des modèles économiques appliqués pour les logiciels libres) couplés à la propagation naturelle virale d'un produit sous licence libre.
- Réduction significative des coûts de recherche et de développement grâce aux apports de la collectivité et à l'utilisation prédominante de composants, outils et technologies sous licences libres.
- Engagement significatif de chaque acteur sur les projets avec une pratique soutenue du « best effort » permettant un rythme de travail très largement supérieur à la normale et un partage renforcé des expériences/connaissances entre les différents partenaires.

(C) L'adaptation de la notion de contrat de travail et de ses fondements

- L'employé est responsabilisé naturellement de par la reconnaissance et le partage public de son travail (copyleft) ainsi que la création de son propre patrimoine professionnel (savoir, connaissance et innovation, non-privatisés selon les principes des licences libres) .
- L'employé est considéré comme un « entrepreneur partenaire » oeuvrant pour une mission commune, il est encouragé et soutenu dans l'accomplissement de ses objectifs professionnels et si faire se peut dans son indépendance.
- Le statut professionnel dit « d'indépendant » s'allie dans la mesure du possible au statut de salarié pour assurer la plus grande flexibilité et liberté entre l'employé et l'entrepreneur.

(D) La mise en place d'un nouveau système de financement et de répartition économique

- A l'instar du système d'actionnariat d'une société anonyme, un système dit de « capital-produit » permet l'attribution de participations (à l'instar d'actions) sur un produit et son potentiel économique en échange d'un apport en travail, d'une responsabilité et/ou d'un apport financier.
- L'employé et/ou le partenaire peut devenir actionnaire du produit auquel il participe, il est directement responsabilisé et intéressé au succès dudit produit; il est alors dit qu'il détient une participation en « capital-produit ».
- Le financement et la réalisation collective de projet deviennent possibles en combinant les apports en « concept », les apports en « compétences » et les apports en « finance » provenant des différents acteurs intéressés.

(E) Des innovations aujourd'hui accomplies sur le marché par les collectifs suivant les principes du système Kalix

- Olfact SA, Genève : Création de la collection « Olfactive Emotion », première mondiale en matière de bijouterie olfactive, lancée en exclusivité à Genève. Alliance des hautes technologies et du savoir-faire des bijoutiers, parfumeurs et souffleurs de verre d'antan. Lancement public en septembre 2009. <http://www.olfactivemotion.com>
- Elphel Inc, US : Développement de la caméra réseau « open hardware » de nouvelle génération, utilisée entre autres par les projets Google Street View et Google Books pour permettre la prise des images en haute résolution ainsi que leur traitement en temps réel. http://en.wikipedia.org/wiki/Google_Street_View - <http://books.google.com/>
- Alsenet SA, Genève : Mise en place d'un DataCenter entièrement basé sur des technologies libres GNU GPL permettant l'hébergement de systèmes avancés pour des organismes internationaux, fondations, associations et sociétés de la place de Genève. Spécialiste des solutions « logiciel libre » et « open hardware »; intégrateur, développeur et représentant européen officiel de la technologie Elphel.
- Free IT Foundation, Genève : Intégration de la technologie libre Drupal pour l'ensemble du parc Internet de l'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research). Développement d'une solution libre générique pour le déploiement facilité et cohérent de portails Internet / Intranet, transfert de connaissances des environnements libres, veille technologique, implémentation et hébergement. <http://www.unitar.org>
- Naturrolabs Holding SA, Genève : Création de la technologie « open hardware » Likoboard, une solution HID générique permettant d'assurer le contrôle de multiples périphériques ou systèmes soumis à différents contextes homme-machine. Cette technologie est également utilisée pour le développement de futures applications de contrôle des caméras Elphel ainsi que comme périphérique de contrôle intégré dans de futurs produits de bijouterie olfactive de la Maison Olfact SA.